

# *Association Terres de Saintonge*

*Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)*

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

[contact@terresdesaintonge.com](mailto:contact@terresdesaintonge.com)

---

## **Association TERRES DE SAINTONGE**

5 Chemin des Perches, Les Aurits  
17600 Saujon

Saujon le 14 février 2019

A l'attention de M le Président de la République Française  
55, Faubourg Saint Honoré  
75 008 Paris

Objet : Position de Terres de Saintonge contre le projet routier sud de Saujon

Monsieur le Président,

Terres de Saintonge sollicite votre haute bienveillance pour un recours concernant la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement au sujet du projet routier concernant le sud de Saujon, en Charente maritime.

Suite à la diffusion des deux articles parus dans Sud-ouest, les 22 et 28 décembre 2018 dernier, concernant l'éclatement des flux autour de Saujon, et suite au conseil municipal de Saujon du 13 décembre 2018, qui a délibéré sur le choix d'un tracé, l'Association Terres de Saintonge, sans appartenances politiques et regroupant des gens de toutes professions, s'interroge sur l'utilité et l'impact négatif de ce projet.

Pour cet avant-projet adopté par le CD17 le 21 décembre 2018, il a été noté d'une part le 22 décembre que M Le Maire de Royan souhaite l'éclatement des flux mais qu'il laisse les autres communes choisir les tracés routiers et d'autre part, dans l'article du 28 décembre, que le CD17 souhaite une participation financière de toutes les collectivités y compris la CARA, ce qui ne semble pas faire l'unanimité des élus.

L'association Terres de Saintonge, constituée d'agriculteurs exploitant les terres agricoles concernées, et de nombreux habitants du territoire, constate que les projets routiers sont toujours d'actualité et souhaite attirer votre attention sur l'envergure des dégâts causés par ceux-ci. Terres de Saintonge s'oppose à la destruction irréversible de notre territoire, des terres agricoles et zones rurales (villages, patrimoine construit et patrimoine naturel).

### **Les impacts ...**

Ce projet routier a un impact direct sur les exploitations agricoles et sur la durabilité économique de l'agriculture sur Saujon et les communes voisines. Parmi les exploitations concernées, une bonne partie n'emploie pas de pesticides, travaille en respectant son environnement et

commercialise ses produits alimentaires à la population locale et touristique, celle-ci recherchant des produits locaux et de qualité.

De plus, cette population touristique recherche une qualité de vie respectueuse de son environnement, avec des arbres et des paysages naturels. La destruction des terres arables et terres boisées entrainera l'anéantissement de la biodiversité encore présente dans le poumon vert de Saujon.

Selon La Dépêche, publication du 21/04/2018, « *Entre 1960 et 2010, l'urbanisation de la France a fait disparaître 2,5 millions d'hectares de terres agricoles fertiles. Et l'an dernier, la Fédération nationale des sociétés d'aménagement de l'espace rural (FNSafer) a de nouveau tiré la sonnette d'alarme : repartie à la hausse avec le redémarrage de l'économie, la vente de terrains cultivables représente actuellement un rythme de bétonnage et de bitumage de 50 000 à 60 000 hectares par an, ce qui pourrait signifier, à ce train-là, la destruction de l'équivalent en surfaces agricoles d'un département tous les cinq ou six ans. Entre 1960 et 2010, l'urbanisation de la France a fait disparaître 2,5 millions d'ha de terres agricoles fertiles* »

Un tel projet routier s'accompagnera forcément de zones urbanisées et bétonnées de part et d'autre de cet axe, au détriment des zones agricoles et naturelles, d'où la perte de la biodiversité et de l'économie rurale.

Les nouvelles orientations touristiques en Charente-Maritime sont basées sur un tourisme qualitatif avec la découverte de l'arrière-pays et des terroirs associés, comme le suggère le directeur de l'Office du Tourisme Communautaire Royan Atlantique dans son intervention sur Sud-ouest le 3 janvier 2019 : « *Le tourisme de masse doit évoluer vers un tourisme de qualité* ». Ainsi l'attrait de notre territoire concerne aussi bien les touristes venant de loin que les habitants locaux. Ils recherchent un paysage authentique, non défiguré par le bitume.

### **Les propositions de Terres de Saintonge ...**

Comme l'avait suggéré M Didier Quentin en réunion, il est nécessaire d'optimiser le réseau routier existant, de développer les itinéraires bis, d'améliorer la signalétique, afin de mieux répartir les flux routiers. En effet, il serait utile de mieux diriger par exemple les automobilistes venant de Bordeaux pour aller vers Royan, La Palmyre ou Oléron, sans passer par Saujon.

En période de restriction économique, le gaspillage de l'argent public pour ce projet routier est inacceptable. Un tel projet a une utilité discutable. Ne vaudrait-il pas mieux utiliser notre argent public à l'optimisation et à l'amélioration des réseaux existants, d'autant que nous sommes dans le contexte actuel où l'automobile est remise en question, facteur favorisant du réchauffement climatique.

Dans le contexte social actuel, il y a une demande des citoyens de participer aux actions locales, notamment pour l'aménagement du territoire. Nous demandons donc à être informés, concertés et à être entendus en tant que citoyens.

Monsieur Emmanuel Macron, vous vous étiez engagé à ne plus détruire de terres agricoles. Il est nécessaire d'être en cohérence avec cette décision.

Nous demandons à être destinataire des cartes des tracés projetés, à être informés en temps réel des décisions prises par les différentes parties concernées, et voulons savoir à quelle étape du projet nous en sommes. L'Association Terres de Saintonge aimerait être intégrée à la concertation préalable.

Nous vous rappelons que la pétition engagée par Terres de Saintonge en 2012 a obtenu près de 7000 signatures manuscrites, ce dossier ayant été remis au Conseil Départemental de Charente-Maritime le 8 mars 2013.

En conclusion, l'Association Terres de Saintonge s'oppose à la création de toutes nouvelles routes et demande d'optimiser le réseau existant, plus viable d'un point de vue économique et écologique. Nous vous sollicitons afin de soutenir les exploitations agricoles et l'économie rurale, garantes d'une alimentation saine et du maintien de nos territoires et du patrimoine local. Nous vous demandons de faire stopper ce projet destructeur.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Conseil d'Administration de Terres de Saintonge  
P/o La Présidente : Christine Bouquet

Copie à :

- Monsieur Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : Monsieur Didier Guillaume
- Monsieur le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire : Monsieur François de Rugy
- Madame la Ministre, auprès du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire : Madame Elisabeth Borne
- Madame la Conseillère du Ministre, Biodiversité, Eau et Mer : Madame Sophie Dorothée Duron

Copie aux différents élus locaux concernés.